

COMMUNE DE  COTTENS

N°2 – décembre 2020

INFORMATIONS COMMUNALES

Budgets 2021



Infos utiles **4** | Assemblée communale **7** | L'agenda local **39**

| www.cottens-fr.ch

INFOS IMPORTANTES

Fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du mercredi 23 décembre 2020 à 11h30 au lundi 11 janvier 2021 à 17 heures.

Cartes CFF

Du fait de la fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin de d'année, nous conseillons aux personnes qui ont commandé des billets CFF de bien vouloir prendre leurs dispositions afin de venir les chercher au plus tard le mercredi 23 décembre 2020.

Répartition des dicastères

Gabriel Nussbaumer Syndic

T +41 79 348 19 36

Administration générale, personnel et relations avec les sociétés.

Marie-Hélène Tille Vice-syndique

T +41 78 807 81 60

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information.

Marianne Clerc Conseillère communale

T +41 79 685 42 23

Enseignement obligatoire, culture, loisirs, sport, jeunesse, formation, accueil extrascolaire, petite enfance et bibliothèque.

Miriam Hess Feki Conseillère communale

T +41 76 379 59 84

Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation et cimetière.

Yves Nicolet Conseiller communal

T +41 78 770 17 07

Eaux usées et PGEE, eau potable et PIEP, sécurité, protection de la population, terres communales et forêts.

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal

T +41 79 606 67 84

Animation, bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, chemins pédestres, énergie et environnement.

Claude Magnin Conseiller communal

T +41 079 705 80 08

Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration.

FÉLICITATIONS



à M. **Germain Yerly** qui a pu fêter ses 90 ans le 9 juin 2020 entouré de sa famille.



à M^{me} **Gabrielle Gaillard**. Elle a fêté ses 90 ans le 12 juin 2020 entourée de sa famille et ses amis.

Au nom de la population du village, nous leurs souhaitons tous nos vœux de bonheur, de santé et de longévité.

LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Chères habitantes, chers habitants de Cottens,**



Et pourtant elle tourne! C'est ce qu'a dit Galilée en 1633 lors de son procès. Galileo Galilei (1564–1642). Un homme jugé pour excès de foi scientifique. Ce dernier est condamné par le pape de l'époque (Urbain VIII) à la prison perpétuelle parce qu'il a défendu la théorie selon laquelle la Terre tourne autour du soleil.

Et aujourd'hui la planète Terre continue de tourner autour du soleil malgré nos problèmes de virus qui nous prouvent une fois de plus que les arbres ne pousseront jamais jusqu'au ciel et que nous les humains, nous avons intérêt à nous adapter rapidement à toutes les situations se présentant devant nous sans crier gare.

Nous adapter sans psychose, avec confiance et harmonie, en sachant que

*«ce n'est pas le plus fort de l'espèce qui survit,
ni le plus intelligent.*

C'est celui qui sait le mieux s'adapter au changement».

Charles Darwin

Jusqu'à ce jour, les habitantes et habitants de notre magnifique village se sont conformés aux critères et directives édictés par les autorités. Un grand merci à vous toutes et tous.

Certes, il est évident que, lorsqu'on n'est pas touché par un problème, on a tendance à penser que cela n'arrive qu'aux autres et qu'il y a de l'exagération dans l'air. Il faut dans tous les cas faire preuve d'humilité, d'empathie et remercier le ciel d'avoir été épargné jusqu'à maintenant ainsi qu'essayer d'aider et de comprendre ceux qui n'ont pas les mêmes chances que nous.

La période que nous vivons est bizarre et bloquante sur bien des points de vue. Cependant, il est quasiment sûr qu'avec les connaissances et les techniques actuelles, ces difficultés seront vaincues dans quelques mois.

A défaut de me répéter par rapport à mes messages précédents, je dois réitérer mes vifs et sincères remerciements à toutes les personnes qui œuvrent au bien-être et au bon fonctionnement de notre Commune (l'Administration communale, l'Edilité, l'Autorité communale, le Corps enseignant, l'AES (accueil extrascolaire), les écoles, la Paroisse, le home, les sociétés locales (qui vivent actuellement à un rythme ralenti), les entreprises, les commerces du village et les repas à domicile). Un chaleureux merci à vous toutes et tous.

Dans quelques mois, la législature 2016–2021 sera de l'histoire ancienne et de nouvelles élections auront lieu le 7 mars 2021. Cependant, il est indéniable que le futur, la pérennité d'un village comme Cottens, se construisent sur la base de décisions du passé prises par toutes et tous, Citoyennes et Citoyens et aussi les Autorités communales. Durant cette législature une ambiance de travail et de vie constructive, positive a régné au sein des multiples organisations et sociétés du territoire communal. Il y a eu quelques changements mais tout s'est passé d'une façon éthique et démocratique. La démocratie, soit dit en passant, n'est pas seulement occidentale, elle est humaine; elle n'est pas particulière, elle est universelle, tout simplement parce qu'elle est le seul mode de gouvernement qui convienne à des peuples adultes.

Les projets d'investissements pour lesquels vous, Citoyennes et Citoyens, vous nous avez donné votre accord pour les réaliser sont en partie terminés avec des résultats probants et souvent avec des coûts inférieurs à ceux que vous aviez acceptés en Assemblée communale.

>>> Suite à la page 5

INFOS UTILES

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz

026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)

026 470 21 42

Ludothèque Schtroumpf

079 488 10 76

Service des repas à domicile

026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest

026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)

077 447 58 88

Feu **118**

Ambulance **144**

Arrivée dans la Commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale



Le but des Autorités ne doit pas être de faire une révolution mais de prévoir, de planifier de multiples actions et petits pas qui consolident et améliorent autant l'environnement, l'écologie, l'économie que la vie des Citoyennes et Citoyens. Les sommes financières investies pour réaliser ces améliorations doivent être économiquement justifiables et même planifiées ou engagées de façon à obtenir un jour, un retour sur l'investissement. Les décisions prises ou à prendre doivent être expliquées de façon calme, transparente et compréhensible.

Même si les temps ne sont pas propices à de grands rassemblements et manifestations diverses, nous comptons sur votre présence à la prochaine Assemblée communale. Nous appliquerons bien sûr les mesures de protection sanitaires et les distances sociales.

S'armer de patience, combien l'expression est juste! La patience est effectivement une arme, et qui s'en munit, rien ne saurait l'abattre. Sans elle, on est automatiquement livré au caprice ou au désespoir.

Au nom du Conseil communal, de l'Administration, de l'Edilité et de moi-même, je vous souhaite les meilleurs vœux de santé et de bonheur ainsi que de magnifiques fêtes de Noël. Que le passage dans la nouvelle année soit heureux et bénéfique pour vous!

Gabriel Nussbaumer, Syndic

INFO DIVERS

Feux en plein air: incinération de déchets naturels par des particuliers

Nous rappelons à nos habitants qu'il est **INTERDIT** d'incinérer des déchets en plein air! Cette pratique est interdite par la loi, tant en forêt, dans les champs que dans les jardins.

Seule l'incinération de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peut être admise, à la condition que ceux-ci soient suffisamment secs pour ne pas causer de fumée.

Vous pouvez trouver les prescriptions à appliquer sur internet www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement:

- > aide à l'exécution «Élimination des déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins»;
- > aide-mémoire «Feux en plein air: incinération de déchets naturels par des particuliers»;
- > notice pratique «Gestion des rémanents de coupe».

ProginServices.ch

Déchetterie ■ Location ■ Services

Nous vous proposons une grande variété de services professionnels, en toute confidentialité, rapidement et à un prix concurrentiel, le tout dans le respect pour notre environnement

Déchets@Home

Nous vous proposons un service de déchetterie à domicile pour les personnes à mobilité réduite, non véhiculés ou celles qui veulent s'épargner le temps de se rendre à leur déchetterie locale, tout en évitant de salir leur voiture, le tout dans le respect de la nature ce qui contribue écologiquement à la survie de notre planète.

Selon vos besoins, nous venons chercher vos déchets à domicile, le jour convenu avec vous lors de la signature de votre abonnement.

Eco-S	Eco-M	Eco-L	Eco-XL
Dès 15.-	Dès 25.-	Dès 40.-	Dès 40.-
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 1-2 personne(s) ▪ 1 passage par mois 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 3-4 personne(s) ▪ 1 passage 1 semaine sur 2 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Idéal pour 5 personnes et plus ▪ 1 passage par semaine 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entreprise ▪ Immeuble ▪ Groupe

Entreprises

Job-S	Job-M	Job-L	Job-XL
Dès 40.-	Dès 50.-	Dès 50.-	Dès 80.-
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 2 caisses de 37L ▪ 2 caisse de 60L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 60L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 passages par mois ▪ 4 caisses de 80L

A chaque passage, nous ramassons vos déchets que vous amenez habituellement à la déchetterie tels que : papier (60L), PET (60L), verre (37L), aluminium (37L), piles, ampoules, capsules de café,....

Les encombrants sont sur demande.



DÉCHETS@HOME

MULTISERVICES

EXPRESSLOCATION

Progin Marc - La Comba 1, 1747 Corserey – 079/813.60.88 - marc.progin@hotmail.com



Assemblée communale du 9 décembre 2020 à 20h, à la halle polyvalente

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 30 juin 2020 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblée communale/Procès verbaux)

2. Budgets 2021

2.1. Budget communal de fonctionnement

2.1.1. Modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et de la fortune des personnes physiques de 85% à 82% de l'impôt cantonal de base (100%) pour une durée d'une année.

> Rapport de la Commission financière

Vote final du budget communal de fonctionnement

2.2. Budget communal des investissements

**2.2.1. Crédit d'étude pour l'assainissement des eaux claires
Brévires–Rialet**

CHF 12 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.2. Crédit pour l'assainissement de la «Fin devant»

CHF 50 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.3. Crédit pour l'adaptation des routes du domaine public

CHF 13 200.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.4. Crédit pour la 2^e étape pour le chauffage à distance

CHF 300 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.5. Crédit pour une place des déchets verts

CHF 180 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.6. Crédit pour la construction d'un nouveau local pour l'édilité

CHF 480 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

Vote final du budget communal des investissements

3. Adoption de divers règlements ou modifications

3.1. Règlement du Cimetière

3.2. Règlement relatif à la gestion du fond de formation professionnelle

4. Divers

Le Conseil communal

CALENDRIER RAMASSAGE DES DÉCHETS 2021

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lu	1	1	1								1 Toussaint	
Ma		2	2			1					2	1
Me		3	3			2			1		3	1
Je		4	4	1		3	1		2		4	2
Ve	1 Nouvel An	5	5	2 Vendredi Saint		4	2		3	1	5	3
Sa	2 St Berchtold	6	6	3	1	5	3		4	2	6	4
Di	3	7	7	4	2	6	4	1 Fête Nationale	5	3	7	5
Lu	4	8	8	5 Lundi de Pâques	3	7	5	2	6	4	8	6
Ma	5	9	9	6	4	8	6	3	7	5	9	7
Me	6	10	10	7	5	9	7	4	8	6	10	8 Immac. Conception
Je	7	11	11	8	6	10	8	5	9	7	11	9
Ve	8	12	12	9	7	11	9	6	10	8	12	10
Sa	9	13	13	10	8	12	10	7	11	9	13	11
Di	10	14	14	11	9	13	11	8	12	10	14	12
Lu	11	15	15	12	10	14	12	9	13	11	15	13
Ma	12	16	16	13	11	15	13	10	14	12	16	14
Me	13	17	17	14	12	16	14	11	15	13	17	15
Je	14	18	18	15	13 Ascension	17	15	12	16	14	18	16
Ve	15	19	19	16	14	18	16	13	17	15	19	17
Sa	16	20	20	17	15	19	17	14	18	16	20	18
Di	17	21	21	18	16	20	18	15 Assomption	19	17	21	19
Lu	18	22	22	19	17	21	19	16	20	18	22	20
Ma	19	23	23	20	18	22	20	17	21	19	23	21
Me	20	24	24	21	19	23	21	18	22	20	24	22
Je	21	25	25	22	20	24	22	19	23	21	25	23
Ve	22	26	26	23	21	25	23	20	24	22	26	24
Sa	23	27	27	24	22	26	24	21	25	23	27	25 Noël
Di	24	28	28	25	23	27	25	22	26	24	28	26 St Etienne
Lu	25	29	29	26 Lundi Pentecôte	24	28	26	23	27	25	29	27
Ma	26	30	30	27	25	29	27	24	28	26	30	28
Me	27	31	31	28	26	30	28	25	29	27	31	29
Je	28			29	27		29	26	30	28		30
Ve	29			30	28		30	27		29		31
Sa	30				29		31	28		30		
Di	31				30			29		31		
Lu					31			30				
Ma								31				



DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Budget 2021

2.1. Budget de fonctionnement 2021

Durant cet automne, le Conseil communal s'est affairé à évaluer le mieux possible les recettes et les dépenses du ménage communal pour l'année 2021.

Le Conseil communal souhaite actualiser le site internet de la commune et le programme de travail servant aux séances du Conseil communal et de l'administration. Une enveloppe de CHF 22 500.– a été prévue pour ces réalisations sous le chapitre «Administration générale».

Le nombre de personnes pouvant bénéficier de la caisse de prévoyance a été augmenté en abaissant le montant minimal d'accès. Maintenant le personnel de l'AES et du nettoyage peut aussi accéder à la caisse de pension. Le 40% des primes supplémentaires sont à la charge des employés nouvellement assurés.

Sous le chapitre «Culture», la participation à la Conférence régionale CRID nous est facturée à la hauteur de CHF 7163.–. Il s'agit d'une charge liée.

Les charges liées pour l'aide sociale progressent d'environ 12% par rapport au budget 2020. La plus grosse augmentation provient de notre participation à l'Association à buts multiples ARCOS. Cette augmentation découle du projet de réinsertion (IPSO) pour les personnes qui se retrouvent à l'aide sociale. Ce projet sera mis en place par l'association intercommunale ARCOS durant l'année 2021.

Les charges sous le chapitre «Routes communales et génie civil» diminuent d'environ CHF 90 000.–. Cette économie résulte principalement de la pratique du Conseil communal de demander des investissements à l'assemblée communale pour financer des études et projets de rénovation pour les routes en cas de besoin et du fait qu'en grande partie nos routes ont été refaites récemment et demandent moins d'entretien.

Récapitulation comptes de fonctionnement	Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administration	1 058 272.81	882 345.70	1 072 198.00	840 513.00	1 187 512.00	883 520.00
1 Ordre public	72 670.95	43 372.40	71 799.95	41 000.00	77 493.70	41 200.00
2 Enseignement et formation	2 094 640.49	170 844.30	2 193 291.75	157 535.00	2 207 997.25	158 500.00
3 Culture et loisirs	113 034.10	3 656.60	110 702.70	4 000.00	125 056.05	4 000.00
4 Santé	546 525.40	7 926.35	557 455.15	7 000.00	570 207.05	7 000.00
5 Affaires sociales	794 459.25	29 833.20	866 436.00	7 000.00	887 647.35	8 000.00
6 Transports et communications	427 702.20	36 733.00	485 604.45	27 500.00	402 410.60	24 000.00
7 Protection – aménagement de l'environnement	1 110 323.25	1 022 424.26	1 022 055.55	890 600.00	1 056 989.70	959 790.00
8 Economie	18 745.50	35 800.53	21 534.80	25 000.00	23 583.60	30 000.00
9 Finances et impôts	1 345 840.13	5 431 062.05	696 006.00	5 144 039.00	649 725.70	5 023 966.70
Totalisation	7 582 214.08	7 663 998.39	7 097 084.35	7 144 187.00	7 188 623.00	7 139 976.70
Résultat	81 784.31		47 102.65			48 646.30

Selon le service cantonal des contributions, les recettes fiscales concernant l'impôt sur le revenu des personnes physiques progresseraient de 3,5% par rapport à 2018, ce qui nous sert de base pour le calcul de la provision d'impôts. Il s'agit des estimations les plus récentes disponibles.

Ces dernières années la commune de Cottens a pu présenter des comptes avec des résultats positifs importants qui ont permis d'alimenter le compte «Fortune» au bilan, qui présente un solde de plus de CHF 3 600 000.– au 31.12.19 et une réserve libre de plus de CHF 700 000.–.

Grâce à cette situation confortable, le Conseil communal souhaite soumettre une baisse de 3 points de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques à la prochaine assemblée communale. Il s'agit d'une baisse limitée à une seule année car il ne voudrait pas hypothéquer la marge de manœuvre du prochain Conseil communal qui sortira des urnes au printemps prochain. Cette baisse représente un manque à gagner de CHF 115 000.– pour la commune en 2021.

En conclusion: Le budget de fonctionnement que vous propose le Conseil communal pour 2021 présente un déficit de CHF **48 646.30**.

Miriam Hess Feki

2.2. Budget communal des investissements

2.2.1. Mise en séparatif des Brévires/Rialets et route cantonale

Le défi de notre commune en ce qui concerne les eaux usées, est d'augmenter fortement la part d'égouts dont les eaux sont séparées. Actuellement, la grande quantité d'eau claire déversée à la station d'épuration de l'AEGN nous pénalise financièrement.

Le Service des ponts et chaussées est aussi partie prenante. L'Etat de Fribourg dispose d'un bassin de rétention au hameau des Rialets. Celui-ci est en mauvais état et doit être assaini.

Le Conseil communal vous propose un crédit d'étude de CHF **12 000.–** pris en charge à parts égales entre la commune et le canton.

Cette étude comprendra le calcul et le contrôle des débits d'évacuation des eaux, l'examen de l'admissibilité dans les eaux superficielles, le calcul et contrôle du volume de rétention, des propositions d'emplacement du bassin de rétention, la définition des travaux à réaliser, le chiffrage des coûts de construction.

Par la suite, le Conseil communal sera en mesure de vous proposer un crédit adéquat pour la réalisation de la mise en séparatif du secteur Brévires/Rialets.

Yves Nicolet



2.2.2. Crédit pour l'assainissement des eaux secteur Fin devant

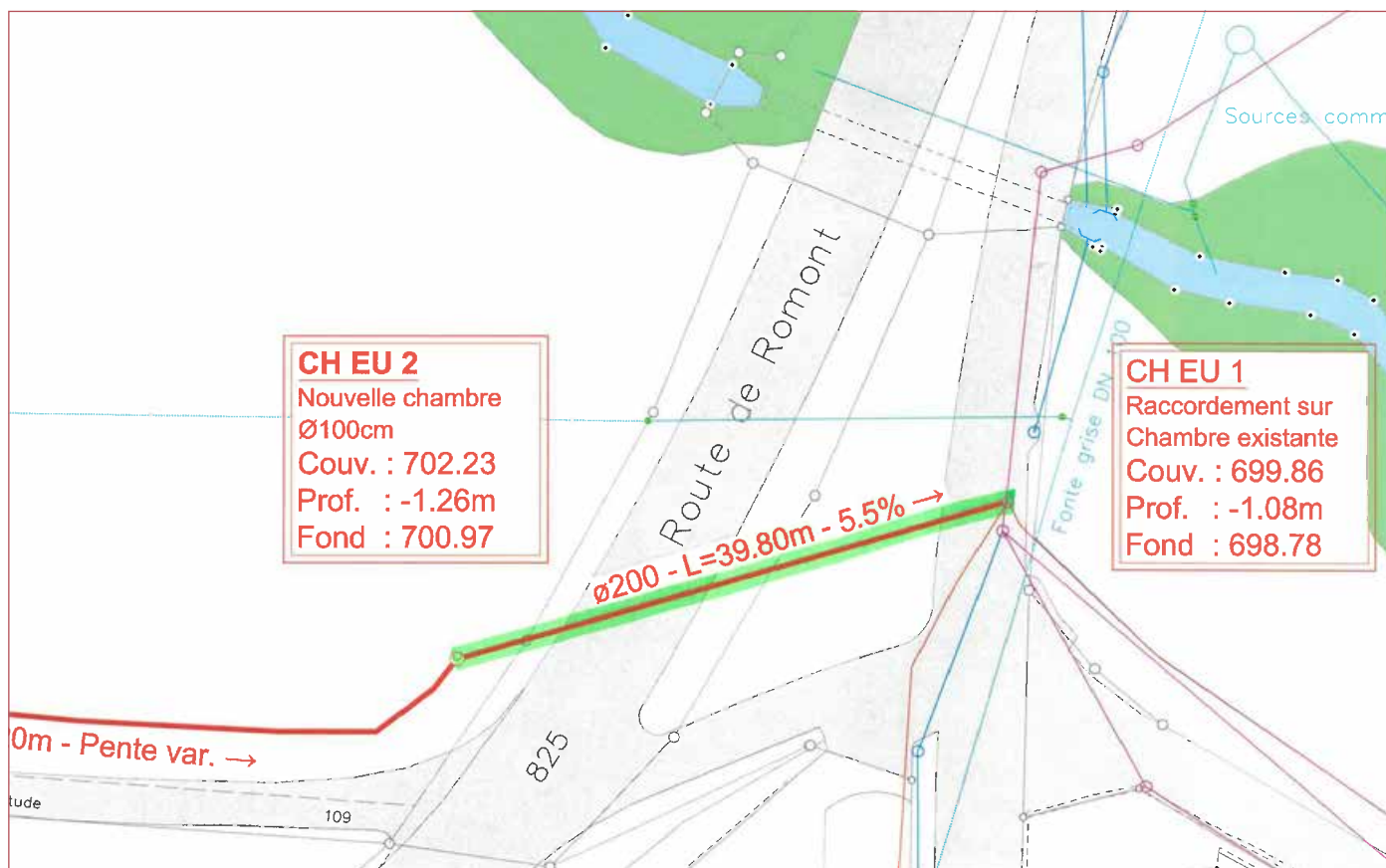
Les trois maisons situées à droite de la route cantonale en direction de Chénens ne sont pas encore raccordées à l'épuration. Faisant suite à la demande d'un propriétaire, le Conseil communal vous propose un investissement de CHF 50 000.– pour la construction d'une canalisation qui traversera la route cantonale. Le solde des infrastructures sera réalisé par les propriétaires privés. En effet notre règlement communal précise, à l'article n°6, que le requérant doit prendre en charge totalement ou partiellement les frais

relatifs à l'aménagement d'installations publiques d'évacuations des eaux.

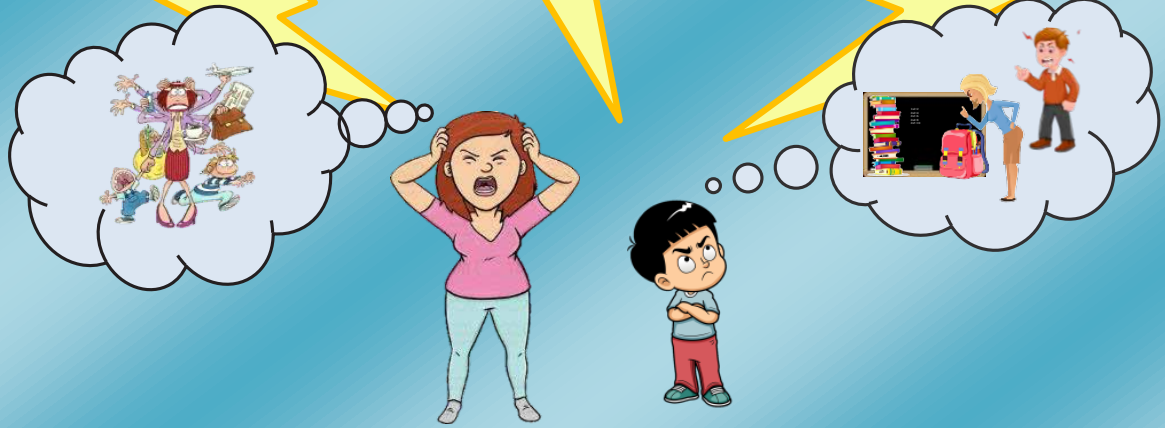
Le Conseil communal a pour habitude de donner un point de raccordement hors du domaine public, dans ce cas les frais de traversée de la route cantonale seront pris en charge par la commune.

Nous vous recommandons d'accepter cet investissement de CHF 50 000.–

Yves Nicolet



Tes journées sont dures ?
Tu as besoin de décompresser ?



Viens te vider la tête avec nous



Testez nos cours,
les 3 premiers sont gratuits !

Cotisation annuelle: CHF 120.— adulte / CHF 100.— enfant

www.cottens-fr.ch/usl/gym





2.2.3. Crédit pour l'adaptation des routes du domaine public

Lors des relevés pour la nouvelle mensuration (NM), il a été constaté que des routes communales (8 secteurs) empiètent sur le domaine privé. Une séance d'information a été faite par le géomètre cantonal, ce dernier nous a donné des directives pour la rectification des limites. Il s'agit de l'art. 54 de la loi sur la mensuration concernant les rectifications sans transfert, donc pas de soulte. Cette manière de faire diminue les frais de moitié.

Le montant soumis à l'investissement est de CHF **13 200.-**

Claude Magnin

2.2.4. 2^e étape pour le chauffage à distance

Lors de l'Assemblée communale de décembre 2019, un investissement de CHF 500 000.- a été voté pour la construction du bâtiment du chauffage à distance (CAD), développé par le groupe Celsius (Groupe E). Le but était de rester indépendant.

Maintenant, nous devons passer à la 2^e et dernière étape pour finaliser la réalisation soit:

1. Nous devons modifier et réaménager la chaufferie actuelle dans le bâtiment de l'école. Il s'agit de changer les conduites et de les adapter au nouveau système de chauffage: suppression de l'actuelle chaudière à mazout, découpage et élimination de la citerne de 30 000 litres, modification des installations électriques. **Coût: CHF 131 000.-.**
2. La taxe de raccordement CAD au fournisseur de chaleur s'élève pour 40 ans à CHF **81 000.-.**

3. Nous avons modifié le silo à copeaux de bois. Après de longues discussions avec le fournisseur de plaquettes de bois, nous avons opté pour une fosse de 250 m³ au lieu d'un silo de surface de 140 m³. Les livraisons seront concentrées sur un jour au lieu de plusieurs jours en cas de grands froids. **Coût: CHF 80 000.-.**

Le total de cette 2^e et dernière étape représente un investissement arrondi de CHF **300 000.-.**

Dans le cadre du changement climatique (nous le constatons tous) et des obligations pour les communes de choisir des modes de chauffage aux énergies renouvelables, nous sommes sur la bonne voie. Nous utiliserons donc une matière première de notre région (notre forêt) et nous ne serons plus dépendants des pays exportateurs de pétrole. Ainsi nous favorisons également l'économie locale.

Il y a 10 ans, nous avons posé 440 m² de panneaux solaires sur le toit de l'école. Un contrat a été signé avec les organismes de la Confédération pour le rachat de l'électricité produite durant 25 ans. L'installation étant totalement amortie, c'est un montant d'environ CHF 30 000.- net qui tombe dans l'escarcelle de la commune chaque année. Nous toucherons ce montant pendant encore les 15 prochaines années, ce qui représente un montant de CHF 450 000.-.

Dans ce contexte, l'amortissement se fera en 10 ans et nous devenons donc exemplaires dans le développement durable ainsi que dans la diminution de CO₂ et la lutte contre le réchauffement climatique.

Nous vous recommandons d'accepter cet investissement de CHF **300 000.-.**

Marc-Antoine Sauthier

2.2.5. Place des déchets verts

Avec le développement de la commune, nous constatons, année après année, un nombre croissant de déchets verts. Tous les citoyens qui se rendent régulièrement à la déchetterie peuvent se rendre compte du volume de ces déchets organiques (compost, branches et gazons).

Le confinement de ce printemps nous a bien démontré, ce qui était déjà une réalité, qu'il était nécessaire de faire une place pour les déchets verts qui soit accessible durant toute la journée.

Celle-ci est prévue sur le bassin de l'ancienne STEP, située en face du futur chauffage à distance (CAD) et du local de l'édition qui y sont projetés. Cette place sera fermée et l'accès durant la journée sera possible grâce à un badge qui sera distribué à chaque famille et qui permettra l'ouverture d'un portail électrique. Un horaire sera établi afin d'éviter l'accès à des heures désagréables pour les riverains.

Cette place d'environ 250 m² sera en béton, avec un mur de 2 m de hauteur sur 3 côtés, ainsi qu'une fosse pour récupérer les jus de gazon. Ces derniers seront acheminés vers la station de pompage de la station d'épuration d'Autigny, cela est une exigence du service de l'environnement.

Cet investissement se monte à CHF **180 000.-**.

Marc-Antoine Sauthier



2.2.6. Construction d'un local pour l'édilité

Nos employés communaux de l'édilité travaillent actuellement dans des locaux très rustiques et pas très bien adaptés à leurs fonctions. Il s'agit du local de l'ancienne STEP.

Comme nous allons construire le local du chauffage à distance sur un des bassins de cette ancienne STEP, nous avons développé la possibilité d'y accoler un bâtiment pour l'édilité.

La construction d'un local spécifique à l'édilité permettra auxdits employés d'y installer leur atelier pour effectuer les multiples réparations et entretiens qu'ils effectuent sur les véhicules et dans les bâtiments communaux (écoles, administration). Nos employés sont des artisans qui grâce à leurs talents permettent à la commune de faire de belles économies dans l'entretien et l'élaboration de nouveaux instruments de travail.

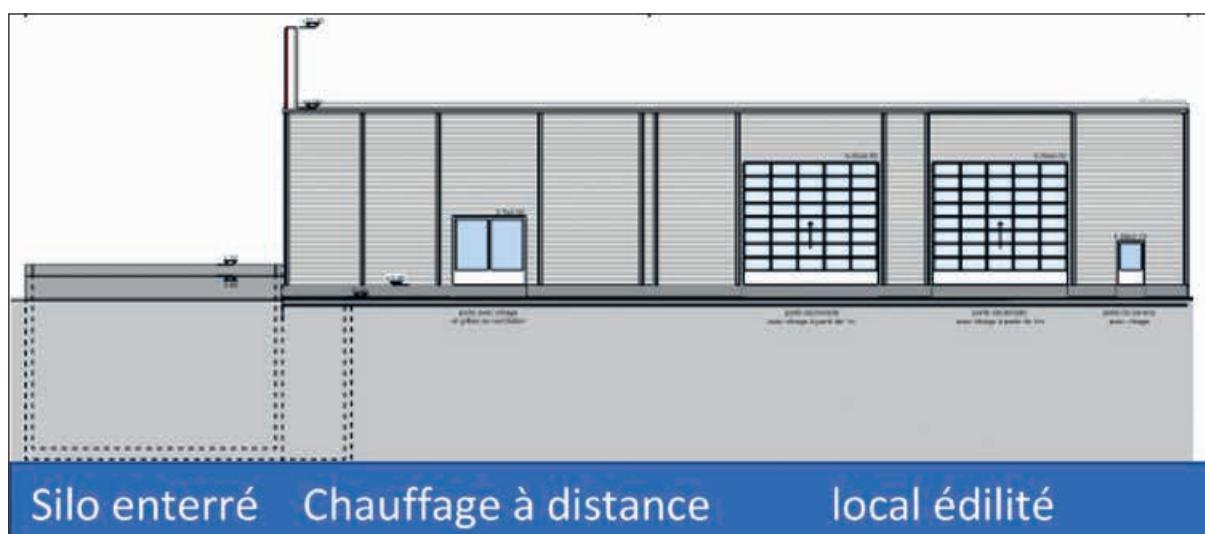
Ce local permettra de ranger et parquer tous les véhicules et machines de la commune. Le matériel sera réuni en un seul endroit et ne sera plus à l'air libre, ce qui contribuera à une meilleure efficacité.

A côté de ce local, nous devons également construire une place de lavage des véhicules, qui est demandée par le service de l'environnement. Il s'agit de traiter les eaux polluées et de les évacuer vers la station d'épuration d'Autigny.

Avec une telle construction, nous sommes bien positionnés pour d'éventuelles futures fusions de communes.

L'investissement se monte à CHF 480 000.-.

Marc-Antoine Sauthier



MOREL S.A.R.L.
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques
Spécialiste Ford

Richard Morel
Route de Lentigny 1
1741 Cottens
T 026 477 17 10
M 079 429 28 05
morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE
Coiffure



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13



Agencement



Porte



Fenêtre



Sol



Entretien/
Rénovation



Conseils
et
devis
gratuits

www.lamagnuiserie.com

INSTALLATIONS

Clerc
s.a.r.l.



SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE

CH - 1741 Cottens (FR)

Rte du Centre 11

Tel : 026 / 477 34 14

Natel : 079 / 204 18 75

contact@installationsclerc.ch

«Pour vos projets
les plus exigeants,
faites appel à moi!»

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.

Récapitulation comptes des investissements	Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administration	28 859.10	–	70 000.00	–	–	–
2 Enseignement et formation	–	–	500 000.00	27 000.00	463 000.00	27 000.00
3 Culture et loisirs	–	–	35 000.00	–	300 000.00	–
6 Transports et communications	42 600.00	–	2 909 100.00	50 000.00	1 936 000.00	50 000.00
7 Protection – aménagement de l’environnement	208 153.72	130 242.65	760 000.00	130 000.00	487 900.00	120 000.00
8 Economie	41 885.60	–	23 000.00	–	12 000.00	–
9 Finances et impôts	601 436.85	–	760 000.00	29 200.00	242 000.00	22 740.00
Totalisation	922 935.27	130 242.65	5 057 100.00	236 200.00	3 440 900.00	219 740.00
Résultat		792 692.62		4 820 900.00		3 221 160.00

3. Adoption de divers règlements ou modifications

3.1. Adaptation du Règlement du cimetière

L'aménagement du cimetière est maintenant presque terminé. En se basant sur la pratique et le règlement actuellement en vigueur, nous avons pu constater quelques incohérences.

Afin de remédier à ces dernières, nous souhaitons adapter le règlement qui est en vigueur à ce jour.

Les changements les plus importants sont les suivants:

- > Augmentation de la hauteur maximale des tombes cinéraires de 50 cm à 80 cm
- > Les frais de désaffectation sont facturés au moment du décès, conjointement aux frais d'inhumation ou de dépôt de cendres
- > L'ensevelissement d'une urne dans une tombe de la parenté est autorisé (sans demande spéciale)
- > Le tarif du dépôt d'une urne supplémentaire dans une tombe de corps s'élève à CHF 400.–, même tarif que pour le dépôt d'une urne supplémentaire dans une tombe cinéraire

Nous vous invitons à consulter le nouveau règlement du cimetière sur le site internet www.cottens-fr.ch/commune-cottens/administration/reglements.

Miriam Hess Feki

3.2. Règlement relatif à la gestion du fond de formation professionnelle

Selon la volonté d'un habitant de Cottens, la commune a reçu un montant de CHF 20 940.– à la suite de sa succession. Cette personne a souhaité que ce fond soit utilisé comme «Fond d'apprentissage».

Afin d'utiliser ce fond à bon escient et de manière équitable, nous vous proposons un règlement définissant les principes d'utilisation, comme par exemple:

- > apporter un soutien aux personnes en formation dont celle-ci débouche sur un CFC ou une AFP
- > définir un montant maximum par année
- > etc.

Vous pouvez consulter le nouveau règlement sur la page d'accueil de notre site internet www.cottens-fr.ch/commune-cottens/administration/reglements.

Le conseil communal vous propose d'accepter ce nouveau règlement et vous le soumet pour approbation.

Marianne Clerc



 **Baloise**
Assurances

 **Baloise Bank SoBa**

Dominique Magnin

Expert en assurances
Spécialiste en financements hypothécaires
Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence Générale de Fribourg

Rte de la Goille 58
1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71
Fax. 058 / 285 57 29
Sinistres 00800 24 800 800
dominique.magnin@baloise.ch

Talent et
continuité
depuis
50 ans.



duplirex ¹⁹⁶⁹

info@duplirex-group.ch - www.duplirex-group.ch
Rte André-Piller 2, 1762 Givisiez - tel +41 26 460 20 00

LES INFOS DES DICASTÈRES

Réfection de la place rouge

Lors de la dernière Assemblée communale, un crédit pour la rénovation de la place rouge, la place de jeux et l'installation du Street Workout a été accepté.

Les travaux seront effectués en deux temps:

- > la première partie sera la place de jeux et les fondations pour le mini Skatepark ainsi que du Street Workout au terrain de foot.
- > la deuxième partie sera la place rouge.



L'hiver approchant, nous avons dû décaler les travaux. En effet, la pose du nouveau tartan ne peut pas se faire par une température inférieure à 5° C. De plus, nous devons compter sur un délai de commande pour le Skate Park et le Workout. Ceux-ci seront installés dès réception mais au plus tard au printemps 2021.

Les deux places seront fermées simultanément pendant toute la durée des travaux avec des barrières MUBA afin que personne ne puisse entrer sur le chantier.

Nous demandons aux parents d'expliquer à leurs enfants et de faire suivre les consignes de sécurité à respecter en dehors des heures d'école. D'avance nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Marianne Clerc

Le chauffage à distance

Notre solution locale et
durable pour votre confort.

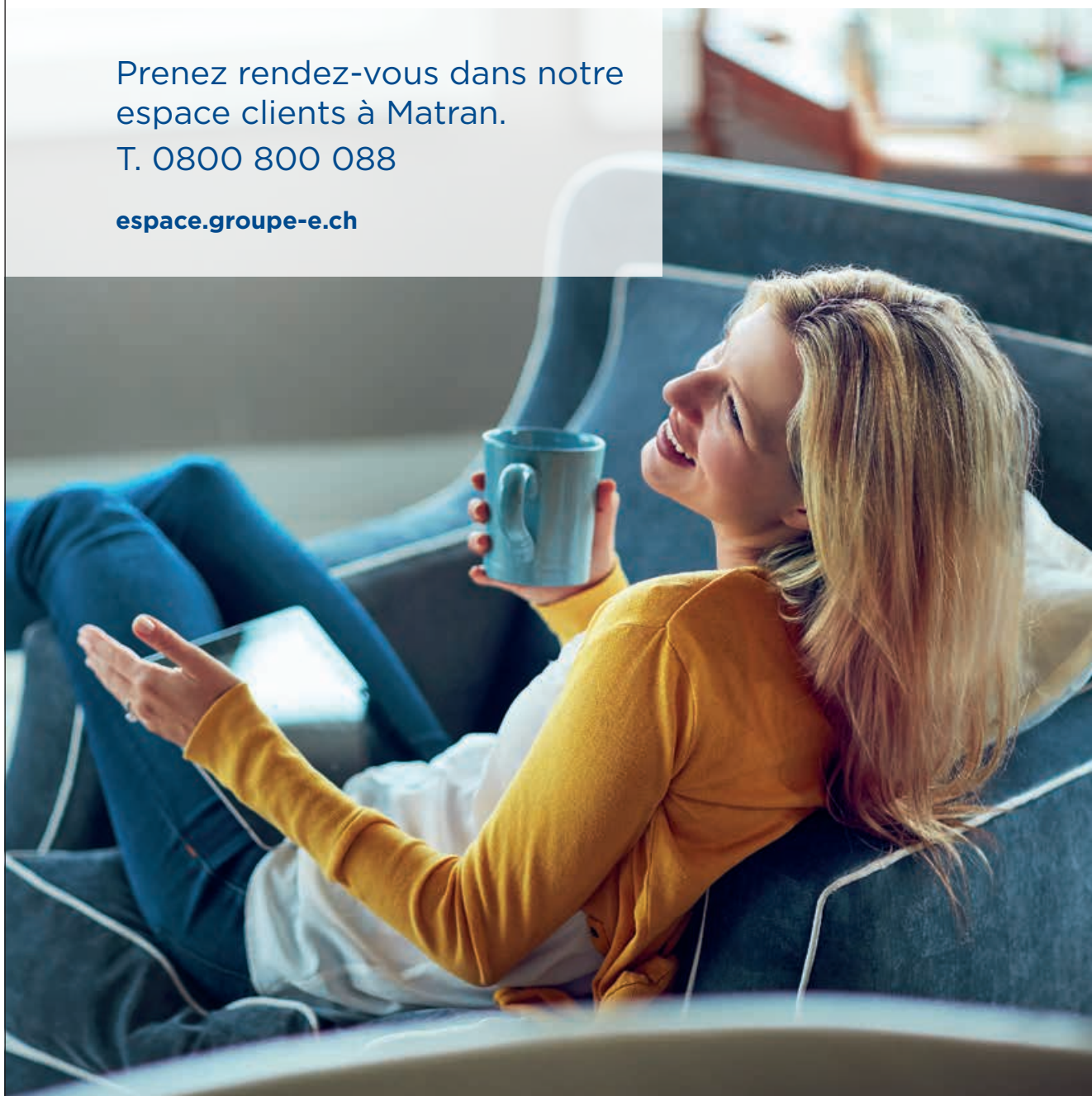


Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 

Prenez rendez-vous dans notre
espace clients à Matran.
T. 0800 800 088

espace.groupe-e.ch



Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement

A la suite de la dernière enquête publique de notre PAL, la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC), nous a demandé d'apporter certaines modifications. Ces modifications effectuées, une nouvelle enquête publique est en cours et en attente des préavis des services concernés.

Pour la numérisation de notre PAL, un contact a été pris avec le SeCa pour les modalités de digitalisation.

Construction, permis de construire

Le plan d'aménagement de détail Au Pré (les parcelles n° 1054–55 près du home) a été mis à l'enquête à la fin juin et suite à l'examen par la DAEC et le SeCa, certaines modifications devront être apportées.

Pour la parcelle n° 103 Sous Belmont (La Croix), une demande d'examen préalable a été déposée auprès des services concernés. Le rapport du SeCa nous a été retourné avec des points à modifier.

Je tiens à remercier M^{me} Anita Baechler qui remplace M^{me} Magali Raboud (architecte de la commune) durant son congé maternité et qui gère les dossiers sur FRIAC.

Mensuration

La nouvelle mensuration (NM) est mise en consultation auprès du cadastre pour un premier examen.

Claude Magnin

Transformation et agrandissement de l'administration

L'agrandissement et la transformation de l'ancien bâtiment de l'administration communale sont terminés!

Lorsque l'on transforme une ancienne bâtisse qui date de 1905, on a toujours de mauvaises surprises. En effet, nous en avons rencontré au niveau de la charpente, des sols, de la statique du bâtiment et des fenêtres. Des faux plafonds ont dû être posés sur toute la surface, la facture s'est élevée à CHF 20 000.–. Par ailleurs, nous avons également amélioré les locaux techniques et ceux de la buanderie. Pour finir, une conduite pour chauffer l'administration par le chauffage de l'école a été construite pour un montant de CHF **10 000.–**.

Comme le bâtiment est protégé, le service des biens culturels a préavisé avec quelques modifications, ce qui nous a coûté CHF 20 000.– de plus.

Au final, nous avons un dépassement de CHF 112 500.– soit 11,4%, ce qui est considéré comme la norme pour une telle transformation.



Le virus ayant frappé, une journée portes ouvertes n'a pas pu être organisée. Ce n'est que partie remise.

Marc-Antoine Sauthier



Je suis là pour vous à Cottens.

Guillaume Chardonnens, conseiller junior
T 026 347 33 29, guillaume.chardonnens@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

1031967

FROMAGERIE DE COTTENS

Une page se tourne et c'est tout un livre qui se ferme

1^{er} novembre 1989:

Supportés par l'enthousiasme de notre jeunesse, nous débarquons comme nouveaux fromagers dans un charmant village de Sarine campagne: Cottens.

31 décembre 2020:

11 383 jours se seront écoulés et plus de 135 000 meules de Gruyère AOP et autres produits de qualité auront quitté nos caves pour satisfaire le plaisir gustatif de centaines de milliers de gastronomes. La distinction obtenue en novembre 2019 pour la régularité et l'excellence du Gruyère AOP produit sur les 5 dernières années représenta pour nous la récompense et la reconnaissance du labeur de toutes ces années d'effort en quête du meilleur.

Vous l'aurez tous compris, la fin de l'année 2020 marquera aussi pour nous la fin de notre engagement de fromagers dans notre beau village Cottens. Nous parlons bien de «notre» village car nous y avons rapidement trouvé un accueil chaleureux et durable qui a grandement facilité notre intégration. Le point d'orgue fut sans doute le parrainage de la bannière du Chœur-Mixte lors de son inauguration, il y a plus de 10 ans.

Mais le moment est venu pour nous de dire **MERCI!**

MERCI à tous les habitants de Cottens (et des environs) qui ont constitué une clientèle fidèle et durable.

MERCI à tous les employé(e)s qui ont partagé notre quotidien des 3 dernières décennies et qui ont grandement contribué à l'atteinte des objectifs élevés que nous nous étions fixés.

Et finalement aussi un tout grand **MERCI** à la population de Cottens pour tous les moments hauts en couleurs que nous avons eu le privilège de partager. Nous en conserverons sans aucun doute le meilleur des souvenirs.

Pour autant que les mesures anti-Covid le permettent, nous aimerions vous exprimer notre reconnaissance en partageant le verre de l'amitié lors d'un petit apéro d'adieu auquel nous vous convions tous et qui se tiendra

sur la place à côté de la laiterie le samedi 19 décembre 2020 entre 10h et 13h.

De plus amples informations à ce sujet vous seront remises ultérieurement.

Marie-Christine et Dominique Descloux

PS. Afin de permettre la remise des locaux, le magasin sera fermé dès le lundi 28 décembre 2020.

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information

Réaménagement du carrefour «Route cantonale-Centre-Autigny»

Le permis de construire pour le réaménagement du carrefour a enfin été délivré au début du mois de mai 2020 par la Direction de l'Aménagement, de l'Environnement et des Constructions (DAEC). Ce tant attendu et précieux sésame nous a permis de passer rapidement à l'étape suivante du projet; à savoir l'appel d'offres. Celui-ci, au vu du montant, est soumis aux marchés publics. Cinq entreprises ont répondu et complété les soumissions. Après contrôle et analyse des documents reçus, le Conseil communal a adjudgé les travaux à l'offre la mieux classée.

La séance de démarrage du chantier a eu lieu le 13 octobre avec tous les intervenants ainsi qu'avec la police afin de régler les questions liées à ce chantier avant le début des travaux. A la fin octobre 2020, dès la fin du délai légal lié à l'adjudication de l'offre, les travaux ont débuté.

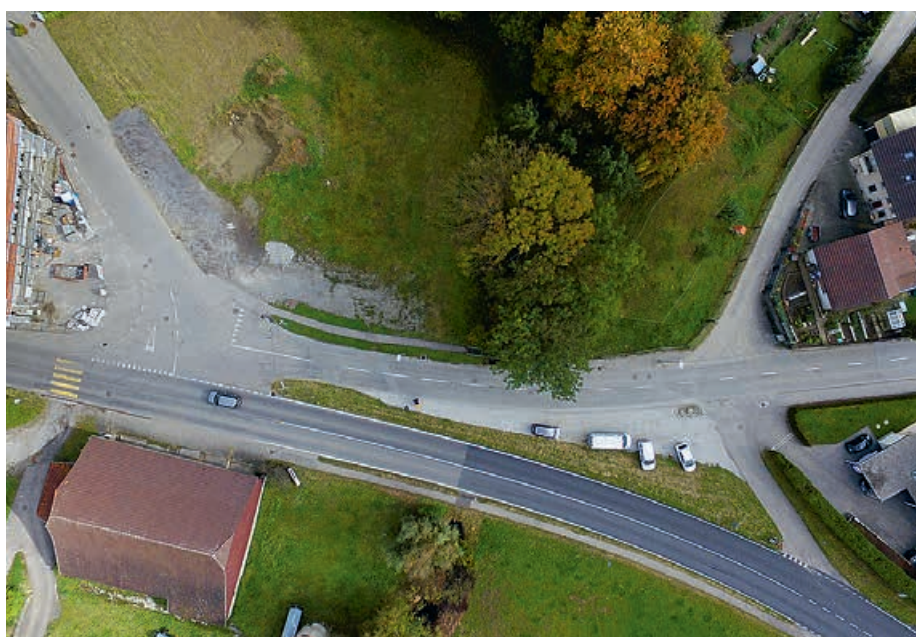


Plan de situation du carrefour réaménagé

Le planning prévisionnel prévoit la réalisation de travaux préparatoires avant les vacances de fin d'année. Il s'agit de réaliser les éléments suivants:

- > Dépose des lampadaires
- > Création d'un cheminement provisoire pour les piétons
- > Réalisation de la nouvelle chaussée sur le bas de la Route d'Autigny (zone rouge)
- > Changement de certaines canalisations
- > Création du trottoir devant le bâtiment de la Route du Centre 3 (zone verte)

La suite des travaux de construction reprendra dès le 18 janvier 2021, sous réserve de conditions météo acceptables. Le chantier s'achèvera au plus tard à la fin juillet 2021. Afin de réaliser ce chantier de grande importance, plusieurs phases de circulation seront nécessaires. La mise en place de feux pour régler le trafic sera indispensable à certains moments.



Carrefour actuel avant travaux, un vieux souvenir d'ici peu...

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous conformer à la signalisation provisoire aux abords du chantier et vous prions de nous excuser des désagréments engendrés par ces travaux.

Marie-Hélène Tille

REPRISE DE LA FROMAGERIE DE COTTENS

OUVERTURE DU MAGASIN DÈS LE 4 JANVIER 2021



L'équipe de la fromagerie d'Autigny reprend dès le 4 janvier le magasin et la fromagerie de Cottens.

Notre grand choix de fromages et de produits laitiers maison ou de la région sauront vous satisfaire.

Nos points forts : notre grand choix de raclette, fondue 60% vacherin - 40% gruyère, fondue pur vacherin, plateaux de fromage, produits laitiers maison : lait et crème pasteurisés, yogourts, crème double.



Horaire Cottens :

Lu-sa : 8h00 - 11h45 et 16h00 - 19h00

Di : 8h00 - 11h30 et 17h00 - 19h00

Paiement par carte, Twint et bon Karyon.

Horaire Autigny :

Lu-sa : 6h30 - 12h00 et 16h00 - 19h00

Di : 6h30 - 11h30 et 17h00 - 19h00



Réfection de la Route de Lentigny

Deux investissements ont été acceptés par l'Assemblée communale pour la réfection de la route de Lentigny: un premier investissement de CHF 29 000.– en mai 2018, pour le diagnostic préparatoire des travaux et un second montant de CHF 947 500.– en décembre 2019, pour la réalisation des travaux de réfection de la route.

Au vu du montant, les travaux de réfection ont été soumis aux marchés publics. Huit entreprises ont répondu et complété les soumissions. Après contrôle et analyse des documents reçus, le Conseil communal a adjugé les travaux à l'offre la mieux classée.

Comme vous avez pu le constater, l'installation de chantier a été mise en place le 28 août et les travaux ont débuté la semaine suivante. La réhabilitation a commencé par la réfection des trottoirs de part et d'autre de la route, suivis par la remise en état des bordures et le changement de certaines canalisations. Du 5 au 7 octobre, les travaux de fraissage, de remise en état de la planie ainsi que la pose de la couche de base ont été réalisés. Pour finir, suite à des conditions météo défavorables, la pose de la couche de finition a été réalisée le lundi 19 octobre. La route a été ouverte au trafic les jours suivants. Dans la partie en localité, un revêtement phono-absorbant a été posé pour diminuer les émissions de bruit routier pour les riverains.



Pose du revêtement

Il reste encore à remettre en place le ralentisseur à l'entrée de la localité. Les bornes déplacées ou enlevées durant les travaux doivent encore être remises en place par le bureau de géomètre et le marquage hors localité fait dès que la météo le permettra.



Marquage réalisé en localité

Quelque temps avant le début des travaux de réfection de la route, nous avons constaté l'érosion de l'enrochement du ruisseau de Cottens en amont de la route, qui a entraîné le descellement des socles de la barrière de protection. Nous avons donc demandé à l'entreprise mandatée pour les travaux routiers de procéder à la remise en état de cet enrochement. Afin d'assurer au mieux la sécurité de tous les usagers de cette route, les anciennes barrières protégeant le ruisseau de part et d'autre de la route vont aussi être enlevées et remplacées par des glissières de sécurité.

Afin de faciliter le cheminement des piétons, nous avons réalisé un accotement en gravier gras tout le long de la route sur le côté gauche, direction Lentigny, depuis la Route des Rapillettes jusqu'à celle du Pré Guérard à la limite communale. Cet aménagement a été fait pour que les promeneurs qui parcourent le chemin pédestre «Les Grands Bois – Les Rapillettes» soient en sécurité.



Cheminement pédestre au Pré Guérard

Nous remercions toutes les personnes impactées par ces travaux pour leur patience. Les travaux effectués amélioreront la qualité de vie des riverains ainsi que le confort et la sécurité de tous les usagers.

Marie-Hélène Tille



Maison de la Petite Enfance

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

le mercredi de 8h30 à 11h30

Route des Arsenaux 23A - 1700 Fribourg

La Maison de la Petite Enfance de Fribourg est ouverte aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte de confiance.

On y vient sans rendez-vous.

Les petits rencontrent d'autres enfants, expérimentent autonomie et socialisation dans un espace de jeux.

Les adultes peuvent échanger avec d'autres parents, partager leurs préoccupations quotidiennes ou souffler un moment...

Deux professionnel/les de la petite enfance assurent l'accueil par une écoute et une attention apportée tant à l'enfant qu'au parent qui l'accompagne.

www.maison-petite-enfance.ch

Réfection du pont CFF à la Route du Centre

Lors de l'Assemblée communale du 17 décembre 2019, un investissement de CHF 950 600.– a été accepté pour l'assainissement de notre vieux pont qui sert de lien principal entre le haut et le bas du village pour tous les déplacements de la mobilité douce.

L'ouverture des soumissions a eu lieu lors de la séance du Conseil du 13 juillet 2020 et l'adjudication des travaux a été validée le 14 septembre 2020.

Le planning des travaux a été défini, d'entente entre le bureau d'ingénieurs qui gère notre projet et l'entreprise qui réalisera les travaux, lors d'une séance préparatoire. Les travaux débuteront le 1^{er} février 2021 et s'achèveront au plus tard en juillet 2021.

Afin de réaliser ce chantier très complexe en raison de sa proximité avec les voies CFF, de la présence d'habitations extrêmement proches, de l'étroitesse de la zone à rénover et de la dimension des machines utilisées pour réaliser les travaux, il sera nécessaire de supprimer toute circulation sur le pont durant toute la période du chantier. La circulation des piétons se fera via le passage sous voies avec une sécurisation du passage sur le quai 1 direction Fribourg tenant compte des recommandations édictées par les CFF.

Nous vous communiquerons de plus amples informations dès que possible.

Marie-Hélène Tille

Gare CFF

Dans le cadre de la rénovation de la gare, le nom de celle-ci sera modifié sur demande des CFF. Le nouveau nom officiel sera Cottens-FR, ceci afin de ne pas créer de confusion avec le village homonyme situé dans le canton de Vaud.

Pour rappel, ce projet est entièrement géré par les CFF. Notre commune reste toutefois un partenaire qui collabore de manière étroite avec eux durant toute la durée de la rénovation de la gare, depuis la première phase d'avant-projet jusqu'à sa réalisation.

En date du 8 septembre 2020, nous avons rencontré les responsables qui gèrent ce projet. Ils nous ont confirmé qu'un budget de CHF 6,1 millions a été accepté en juillet de cette année pour la rénovation et la mise aux normes de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) de notre gare. Le projet à proprement parler vient donc tout juste de débuter.

Les principales corrections apportées par ces travaux de rénovation seront:


- > Allongement des deux quais (Longueur totale de 160 m)
- > Rehaussement des deux quais selon exigences de la LHand
- > Elargissement du quai 1 – Direction Fribourg (largeur minimale de 2.50 m) et création d'un mur de soutènement
- > Construction d'un nouvel abri voyageur sur quai 1 – Direction Fribourg
- > Création de rampes d'accès aux deux quais. Elles auront une déclivité de 10% et ne seront pas couvertes
- > Le passage sous voies restera à l'emplacement actuel. Ses dimensions (hauteur et largeur) sont encore à confirmer
- > Maintien de l'accès actuel au quai 1 – Direction Fribourg

A la page 29, vous trouverez un plan de principe de la rénovation de la gare. Ce plan nous a été remis par les CFF lors de notre dernière rencontre et sera certainement amené à évoluer.

>>> Suite à la page 29

**CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2021
 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
 District de Sarine-Campagne**

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 3^{ème} jeudi du mois, l'après-midi 21 janvier 15 avril 15 juillet 21 octobre	18 février 20 mai 19 août 18 novembre	18 mars 17 juin 16 septembre 16 décembre
Corminboeuf	Ecole Rte du Centre 27 Local de la buvette	Le 1^{er} mardi du mois, l'après-midi 5 janvier 6 avril 6 juillet 5 octobre	2 février 4 mai 3 août 2 novembre	2 mars 1er juin 7 septembre 7 décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin 4 janvier 12 avril (2ème) 5 juillet 4 octobre	1er février 3 mai 2 août 8 novembre (2ème)	1er mars 7 juin 6 septembre 6 décembre
Grolley	Cure Place de l'Eglise 2 rez-de-chaussée	Le 1^{er} mercredi du mois, le matin 6 janvier 7 avril 7 juillet 6 octobre	3 février 5 mai 4 août 3 novembre	3 mars 2 juin 8 septembre (2ème) 1er décembre
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi 25 janvier 26 avril 26 juillet 25 octobre	22 février 31 mai 23 août 22 novembre	22 mars 28 juin 27 septembre 27 décembre
Neyruz	Maison paroissiale Rte de Romont 5 rez-de-chaussée	Le 4^{ème} vendredi du mois, l'après-midi 22 janvier 23 avril 23 juillet 22 octobre	26 février 21 mai (3ème) 27 août 26 novembre	26 mars 25 juin 24 septembre
Rossens	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	Le 2^{ème} mercredi du mois, l'après-midi 13 janvier 14 avril 14 juillet 13 octobre	17 février (3ème) 12 mai 11 août 10 novembre	10 mars 9 juin 8 septembre 15 décembre (3ème)
Rendez-vous de l'éducation Avry, Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée Chaque 1er jeudi du mois de 9h00 à 11h00			Plus d'informations ? Tél. 026/347.38.83	
Discuter d'éducation entre familles, avec une infirmière puéricultrice et Education Familiale				



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis nous vous offrons un hébergement de proximité



Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



Route de Chézema 2
1742 Autigny
026 477 07 26
079 308 27 29
www.aux-4-elements.ch
accueil@aux-4-elements.ch

service social

Route de Rosé 49 | 1754 Rosé

T +41 26 477 16 88 | F +41 26 477 16 49
www.arcos-sarine.ch

Référence JF
T direct T +41 26 477 16 88
Courriel joachim.friboulet@arcos-sarine.ch



Concerne : Texte présentation IPSO pour les bulletins communaux

IPSO (insertion professionnelle de Sarine-Ouest) est un programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes des communes de Sarine-Ouest bénéficiant de l'aide sociale ou risquant d'arriver à l'aide sociale. Ce programme prendra la forme d'une entreprise sociale qui permettra à ses employés de reprendre un rythme de travail, de retrouver une autonomie au travail afin de pouvoir réintégrer l'économie libre. Cette entreprise proposera des services aux communes, aux privés et aux entreprises de Sarine-Ouest, par exemple faire des transports à la déchèterie pour les personnes à mobilité réduite, accrocher des tableaux, nettoyage de terrasse, entretien de chemin forestier, livraison de repas à domicile... Les services devraient être disponibles au deuxième trimestre 2021, un tout ménage sera adressé aux habitants de Sarine-Ouest pour leur indiquer les services proposés ainsi que les tarifs.

Les services ARCOS, se réjouissent de vous rencontrer et de pouvoir vous proposer des services de proximité.

Comptages de trafic

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des comptages de trafic (volume et vitesses) effectués sur nos principales routes communales. Ceux-ci ont été recueillis sur la période du 23 octobre 2019 au 1^{er} mars 2020 par le radar pédagogique acquis par la commune.

Emplacement	Période du relevé	Trafic journalier moyen (véhicule/jour)	Vitesse moyenne (km/h)
Route d'Autigny	20.01.20 – 26.01.20	1579	46.0
Route de Lentigny	02.12.19 – 08.12.19	1287	39.5
Route d'Onnens	06.01.20 – 12.01.20	907	40.8
Route du Centre (laiterie)	23.10.19 – 28.10.19	803	31.0
Route du Centre (sous l'ancienne poste)	10.02.20 – 16.02.20	573	31.0
Route de Belmont	03.02.20 – 09.02.20	453	27.7
Route de la Goille	18.11.19 – 24.11.19	410	32.4
Route des Brévires	24.02.20 – 01.03.20	116	26.1
Route du Rossi	10.12.19 – 16.12.19	48	26.0



Pour chaque route, l'analyse a été faite sur une semaine complète. A chaque emplacement, les comptages de trafic sont relevés pour les deux directions.

Marie-Hélène Tille

Changement des compteurs d'eau

Cet automne les nouveaux compteurs d'eau ainsi que les antennes radio ont été installés. Le Conseil communal tient à remercier les propriétaires pour leur accueil spontané.

Avec cette installation, nos employés communaux pourront relever l'état des compteurs de manière automatique dès 2021.

Révision du règlement pour la distribution d'eau potable et du règlement pour l'évacuation et l'épuration des eaux

Le Conseil communal se penche actuellement sur la révision de ces deux règlements. Les changements intervenus au niveau de la loi cantonale sont les éléments déclencheurs de cette révision. Cette loi stipule que les recettes encaissées doivent couvrir les frais d'exploitations, les frais financiers et chose nouvelle, créer des provisions pour les investissements à venir.

Actuellement, les calculs financiers sont réalisés. Les recettes actuelles permettent déjà de couvrir les provisions pour les nouveaux investissements. Une uniformisation du calcul de la taxe de base entre les deux règlements est actuellement à l'étude afin d'en faciliter la facturation et la compréhension.

Des propositions de règlements vous seront soumises lors d'une prochaine Assemblée communale.

Yves Nicolet

La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
mercredi 15h – 19h30
samedi 9h – 12h
vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **24'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Ne manquez pas notre exposition !

Du 3 novembre au 19 décembre 2020

Exposition de l'illustratrice Anne Crausaz

L'oiseau sur la branche



Mercredi 9 décembre

13³⁰ - 15⁰⁰ Atelier d'illustration
animé par Anne Crausaz
pour les enfants dès 7 ans et sur inscription

16⁰⁰ - 18⁰⁰ Séance de dédicaces

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE APPRENTIE



Bonjour,

Je m'appelle **Charlotte Yerly**, je suis âgée de 16 ans et j'habite Cottens. J'ai effectué mes 3 années de secondaire en section générale. Je me suis présentée en tant que candidate pour être employée de commerce. Après avoir passé plusieurs entretiens, j'ai décroché cette place d'apprentissage.

C'est avec plaisir que j'effectue mon apprentissage d'employée de commerce au sein de l'Administration communale depuis le 17 août dernier. Cet apprentissage correspond parfaitement à ma personnalité, sociable et méthodique.

De plus, le travail est très varié et ça me plaît beaucoup. Je me réjouis de vous servir avec le sourire. En outre, je ne pouvais pas trouver une place de travail plus proche que le bureau communal.

Durant mon temps libre, je m'adonne à la basse. Je joue avec l'Ensemble Musical des Jeunes, au conservatoire de Fribourg, ainsi qu'à la Fanfare de notre village. Je partage cette passion avec mes deux frères, mon papa, mon tonton et mon parrain. J'aime également passer des moments avec mes amis. De ce fait, je suis membre de la Jeunesse où l'on peut partager, rigoler et fêter... et qui sait peut-être un jour voyager.

Dans l'impossibilité d'organiser son concert de l'Avent, mais en espérant vous présenter son concert annuel le samedi 29 mai 2021, le chœur mixte Les Alouettes vous souhaite déjà un **Joyeux Noël** et vous présente, ainsi qu'à vos proches, ses **meilleurs vœux pour la nouvelle année 2021**.

Prochains projets :

- concert annuel le samedi 29 mai 2021
- grand concert de chanson française en octobre 2022
- voyage en 2022 ou 2023

Rejoignez-nous en 2021 ! Nous répétons le mercredi soir de 20h à 22h, à la salle sous l'église.

Pour toute information : Contactez notre présidente Anita Sauteur Losito
079 486 72 02 ou lesalouettes@bluewin.ch



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
 Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
 Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
 Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

FFR – Fédération Fribourgeoise des Retraités

La Fédération Fribourgeoise des Retraités compte environ 7'200 membres, répartis dans 7 sections de districts et 8 associations de retraités collectifs (St-Paul, Cardinal, Etat de Fribourg par exemple) dont **656 membres pour notre seule section Sarine** (183 couples et 290 membres individuels). Notre Fédération est reconnue par le Conseil d'Etat en qualité de partenaire et de porte-parole des retraités du canton.

- Nos buts :**
- Définir et promouvoir une politique sociale favorable
 - Encourager la participation des retraités à des activités bénévoles, socialement utiles
 - Développement des services médico-sociaux tels que l'aide et les soins à domicile
 - Réalisation d'appartements sécurisés avec encadrement médico-social
 - Les dispositions de fin de vie et soins palliatifs sont des thèmes qui nous occupent

Vie de la section :

Le côté amical n'est pas négligé et nous proposons chaque année à nos membres les loisirs suivants :

- Un repas convivial avec animation
- Une sortie au printemps et une autre en automne
- Un match aux cartes et un après-midi récréatif avec loto



Sortie Grimsel - Furka

- Adhésion :**
- Si vous disposez d'internet, veuillez consulter le site de la Fédération sur www.ffr-frv.ch, cliquez sur « Section Sarine », et contactez-nous
 - Dans le cas contraire, vous pouvez contacter :
 - Serge Vonlanthen, caissier, 026 / 466.43.47
 - Jean-Paul Repond, contrôle des membres, 026 / 322.10.34
 - Nous vous adresserons la demande d'adhésion ainsi que les documents relatifs aux activités de la section.
 - La cotisation annuelle est modeste. Elle se monte à Fr. 20,00 pour un membre individuel et à Fr. 30,00 pour un couple.

Avec nos meilleures salutations et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

***FFR – Fédération Fribourgeoise des Retraités
 Section Sarine***



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch




PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

Mai 2020



à retourner à :		Forêts-Sarine, Région 2 Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux	par mail : jean-paul.borne@fr.ch		
Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise			
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère			
Tél :	Portable:	Testez notre formulaire de commande en ligne !  www.forets-sarine.ch <small>Commande de bois de feu</small>			
Date:	Signature:				
L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:					
Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus , vert (min 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, feuillus, sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux, sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, résineux, sec	120.00	livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			
Forfait pour livraison à domicile					CHF
pour 1 stère		Livraison	55.00		
pour 2 stères		Livraison	65.00		
pour 3 stères		Livraison	75.00		
pour 4 stères		Livraison	120.00		
pour 5 stères		Livraison	130.00		
pour 6 stères		Livraison	140.00		
pour 7 stères		Livraison	160.00		
pour 8 stères		Livraison	170.00		
pour 9 stères		Livraison	180.00		
dès 10 stères		sur demande, livraison par camion possible, en régie			
Total bois et forfait de livraison à domicile TTC					
Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines					
Pas de livraisons en juillet et août					
Conditions :					
Paiement net à 30 jours, sur facture					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine					
Pour tout renseignement, contacter Jean-Paul Borne, forestier, 026 305 56 52 / 079 606 35 37					

**BOIS
SUISSE**

Demandez du Bois Suisse.



Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de fâines du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge: reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!

Pour en savoir plus sur la forêt:
www.foretsuisse.ch



Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

*Ce dessin de Max Spring est extrait du Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AfW-CTF).
www.waldknigge.ch*

Chantier, attention danger!

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end!

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre commune? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous!



De la permaculture comme cadeau de Noël

L'association REPER lance un nouveau projet destiné aux jeunes : PermaFries

PermaFries ? Oui, comme « Permaculture », qui se trouve à la rue « Hans-Fries 11 » à Fribourg où se situe le siège de l'association dédiée à la santé. PermaFries est un projet de permaculture où les jeunes sont sensibilisés au respect de la nature, à l'effort collectif et au bien manger.

Ce projet est né ce printemps, pendant la période du semi-confinement. Alors que des jeunes étaient occupés dans des missions en lien avec des entreprises locales (projet « Pole Mini-Jobs » : www.pmi-reper.ch), ils ont dû cesser leurs activités du jour au lendemain. L'inactivité, couplée à l'isolement, se présentaient comme la porte ouverte à l'addiction aux écrans.

REPER ayant en son sein des collaboratrices et des collaborateurs férus de permaculture, l'idée est venue de transformer l'espace extérieur de REPER en jardin potager. Au programme, défrichage, apport de terre cultivable, création d'un compost, aménagement et design du jardin, mise en terre, entretien des plantes. Après la récolte de cet automne qui s'est avérée encore plus abondante que prévu, les jeunes ont participé à la création de sirops aux herbes, de tomates séchées, de pestos et autres produits maison succulents.

Ce projet entend proposer aux jeunes de plonger leurs mains dans la terre tout en développant l'esprit d'équipe, le respect de l'environnement et le goût de s'investir pour voir pousser le fruit de leur travail.

Afin de poursuivre le projet en 2021, notre association recherche des fonds. Ce projet a en effet remplacé d'autres activités pendant le semi-confinement et nous devons trouver des ressources pour le poursuivre. Vos dons permettront de continuer de rémunérer les jeunes qui travaillent au potager.

Merci pour votre intérêt et Belles Fêtes !

SOUTENIR LE PROJET

Association REPER
Rue Hans-Fries 11
1700 Fribourg
CH22 0076 8011 0064 5300 9
Mention "Permafries"



AGENDA

Décembre 2020

Ve 4 St. Nicolas, Jeunesse
Sa 5 Loto, Lutteurs
Ma 8 Marché de Noël, Annulé
Ve 11 Apéritif de Noël, Théâtre
Sa 12 Loto, Fanfare
Sa 19 Loto, FC Cottens
Di 20 Concert, Chœur-mixte, Annulé

Janvier 2021

Ve 1 Loto, Tireurs
Ve 8 Soirée des Rois, Chœur-mixte
Sa 9 Loto, Chœur-mixte
Sa 16 Loto, Lutteurs
Sa 23 Loto, FC Cottens
Sa 23 Journée de chant, Chœur-mixte
Di 24 Confirmation**
Ve 29 Soirée choucroute, Théâtre
Sa 30 Loto, Gym de Cottens

Février 2021

Sa 6 Souper annuel, Chœur-mixte
Je 11 Assemblée, Théâtre
Sa 27 Concert, Fanfare*

Mars 2021

Ve 5 Soirée fromage, Conseil des parents*
Sa 6 Loto, FC Cottens
Sa 13 Loto, Fanfare
Di 14 Journée de chant, Chœur-mixte
Sa 20 Loto, Chœur-mixte
Sa 27 Loto, Jeunesse

Avril 2021

Ve 2 Soupe de Carême, Paroisse**
Lu 5 Chasse aux œufs, Animation
Sa 17 Loto, Fanfare
Di 25 Cécilienne
Sa 24 Loto, Samaritains
Sa 25 Loto des enfants, Conseil des parents

Mai 2021

Sa 1 Loto, Tireurs
Sa 8 Loto, FC Cottens
Sa 29 Concert, Chœur-mixte

Juin 2021

Sa 19 Inauguration des sculptures, Animation
Sa 26 et
Di 27 Tournoi Sékalic, FC Cottens/Sarine-Ouest

Juillet 2021

Sa 3 Tournoi Sékalic, FC Cottens /Sarine-Ouest

*n'aura pas lieu à la salle paroissiale

**aura lieu à la salle paroissiale



Le Conseil communal
ainsi que le personnel de la commune de Cottens
vous souhaitent de très

JOYEUSES FÊTES

et une bonne et heureuse année 2021!

